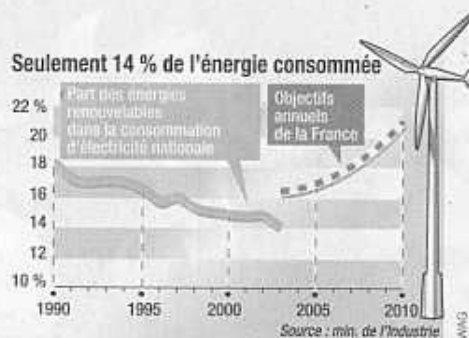


Environnement Inquiétudes sur la politique de maîtrise de l'énergie du gouvernement

Seules les promesses sont renouvelables

Des actes loin des intentions de départ. Le Syndicat des énergies renouvelables (SER), organisme professionnel qui regroupe industriels et entreprises de la filière, a tiré la sonnette d'alarme hier, lors d'une conférence de presse. En effet, d'ici à 2010, la part des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité devra être de 21 %, selon une directive fixée par l'Union européenne en 2001. « Or, cette part qui était de 18 % en 1990 est passée à 13,5 % en 2004 », explique André Antolini, président du SER (voir infographie). « L'année 2004 aurait dû être celle des grandes orientations, ça n'a pas été le cas, a-t-il ajouté. La loi d'orientation sur l'énergie, qui propose une diversification des instruments et une maîtrise de l'énergie, est-



bloquée. Par contre, on a déjà la certitude d'avoir un nouveau réacteur nucléaire. On fonctionne à l'envers. » L'exemple de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) est encore plus frappant. Alors qu'elle devrait être un moteur en matière de promotion des énergies re-

nouvelables, son budget est rongé jusqu'à l'os. Malgré les rallonges de crédits à la fin 2004, l'Ademe vient d'annoncer que ses comptes sont dans le rouge de plusieurs dizaines de millions d'euros. « La droite a toujours eu l'Ademe dans son viseur, estime Geneviève Perrin-Gaillard, députée PS, spécialiste des questions d'environnement. Quand elle est arrivée au pouvoir, elle a voulu sucrer ses crédits. Maintenant, elle se rend compte de son importance. » « Je ne comprends pas le gouvernement, assure un député de la majorité. Le budget de l'environnement est le plus faible de tous. Rogner toujours plus ses crédits ne rapporte rien. Surtout qu'en matière de maîtrise d'énergie, il y a des économies à faire dans un futur proche. »

Les filières existantes ne sont pas assez exploitées

A partir de cette année, le crédit d'impôt pour les équipements de production d'énergie de source renouvelable passe de 15 à 40 %. « Une bonne décision qui va permettre de découpler les installations de chauffage solaire et de chauffage au bois chez les particuliers », reconnaît le Syndicat des énergies renouvelables (SER). Malgré ce genre d'initiative, toutes les filières ne sont pas exploitées.

■ **Panneaux solaires** « Le solaire photovoltaïque est en détresse », a alerté hier André Antolini, du SER. Des grands groupes mondiaux investissent partout sauf en France dans cette technologie intégrée à la toiture, qui permet de récupérer l'énergie du soleil et de produire une quantité d'électricité suffisante pour une maison, hors chauffage.

■ **Eoliennes** Les spécialistes jugent les résultats décevants. Les objectifs gouvernementaux envisagent une production de 2 000 mégawatts (MW) en 2006 et de 10 000 MW en 2010. Or, la capacité de production n'est pas-

Montage d'une hélice d'éolienne à Bouin (85), en mars 2003



sée que de 253 MW en 2003 à 386 MW fin 2004. « Il faudrait 12 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2010 pour combler le retard », assurent les industriels du secteur.

■ **Hydroélectricité** Cette énergie représente la composante essentielle de la production électrique de source renouvelable. Elle est aussi un moyen efficace pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Alors que les capacités de développement

sont encore importantes, le projet de loi sur l'eau, dévoilé hier, introduit des contraintes supplémentaires et risque à terme de freiner sa croissance.

■ **Biocarburants** La produc-

tion nationale (1 % de la consommation totale de carburants) va être triplée d'ici à 2007. « La volonté politique est présente, explique le SER. Mais le blocage se situe plus du côté des industriels. »

exemplarité La députée PS Geneviève Perrin-Gaillard propose que les collectivités donnent l'exemple en imposant un quota d'équipements publics qui soient chauffés grâce à des énergies renouvelables, comme les panneaux solaires thermiques.

20"

JUSTICE

L'attentat contre Zuccarelli jugé

Six proches des milieux nationalistes corses comparaissent à partir d'aujourd'hui à Paris pour une tentative d'attentat contre le maire de Bastia, Emile Zuccarelli, le 24 mars 2002.

Os de verre, les magistrats alertés

Dominique Perben a souligné hier la nécessité d'une « alerte » des magistrats sur la maladie des os de verre. Selon lui, cette pathologie rare « fait souvent naître des suspicions de maltraitance d'enfant ».

Une enquête sur les impôts locaux

Après la polémique sur la hausse de la fiscalité locale par les présidents de région PS, Bernard Accoyer, président du groupe UMP à l'Assemblée, a annoncé hier qu'il demanderait la création d'une commission d'enquête.

IMMIGRATION

Des clandestins chinois découverts

Quinze passagers clandestins chinois ont été découverts dimanche lors d'un contrôle routier en Moselle, dans une camionnette venant d'Allemagne et en direction de Paris.